

Les règles sur le plagiat sont-elles obsolètes?

Musique Les condamnations se multiplient. La dernière en date concerne Calogero.

Calogero est coupable de plagiat. Ainsi en a décidé la cour d'appel de Paris le 26 juin dernier. Sa chanson "Si seulement je pouvais lui manquer" présente trop de similitudes avec le titre "Les chansons d'artistes" du compositeur Laurent Ferriol. Le tribunal a fait les comptes : 63 % de notes communes entre les deux œuvres. Conséquence : 80 000 euros de dommages et intérêts et une expertise pour le préjudice matériel demandée par la cour.

Des condamnations du genre, il en pleut en ce moment. On se souvient du sort réservé au "Blurred Line" de Pharrell Williams et Robin Thicke. Certaines d'entre elles interviennent parfois plusieurs décennies après les faits. C'est le cas pour Cheb Khaled et Cheb Mami, tout deux récemment reconnus coupables de plagiats pour des tubes remontant à l'aube des années 90. Quant aux accusations, elles se multiplient également : Black Eyed Peas, Beyoncé, Mika, etc., sont dans le collimateur. On en viendrait à croire qu'il devient plus facile de gagner sa vie au tribunal qu'en essayant de percer dans la musique. Pharrell Williams et Robin Thicke ont dû verser plus de 7 millions de dollars

aux ayants droit de Marvin Gaye !

McCartney et "Yesterday"

Des similitudes ne signifient pourtant pas obligatoirement qu'il y a copie. De passage à "La Libre", Julien Clerc nous expliquait récemment combien il est difficile de savoir si ce qu'on compose est original ou non : *"Tout ce qui a un avenir populaire, on a l'impression qu'on l'a déjà entendu même si ce n'est pas le cas. Comme McCartney quand il a trouvé 'Yesterday'. Il pensait que son père lui chantait quand il était petit et chose récurrente chez les Beatles, il a été sonner chez les trois autres qui lui ont dit 'c'est génial'. C'était 'Yesterday'."*

La situation est aujourd'hui telle que certains demandent que les règles applicables devant les tribunaux pour déterminer s'il y a ou non plagiat soient revues. En mars dernier, dans le "New York Times", le journaliste Jon Caramanica écrivait que la partition figure de nos jours parmi les éléments les moins significatifs de la musique pop. *"Nous sommes à des décennies du jour où un auteur-compositeur écrivait une chanson sur du papier pour la donner jouer à des musiciens. Il y a des choses indicibles qu'une partition statique ne peut pas capturer : le ressenti, l'intensité ou la texture. Ce sont des éléments au moins aussi importants que les notes dans l'écriture contemporaine."*

CVD